**FORMULAIRE D’INSCRIPTION AU RECRUTEMENT D’OUVRIERS DE L’ÉTAT DU MINISTÈRE DES ARMÉES**

**RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES**

**IDENTIFICATION** :

M.  Mme

Nom de naissance:

Nom d'usage ou d’épouse :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Nationalité française : oui  en cours d’acquisition  ressortissant de l’Union européenne ou d’un Etat partie à l’accord sur l’Espace économique européen

Pays :

Situation professionnelle :

Origine professionnelle *(employeur actuel)* :

Si vous êtes employé(e) au ministère de la défense indiquez votre gestionnaire RH :

**ADRESSE**

Résidence, bâtiment :

N° :

Rue :

Code postal :

Commune de résidence :

**COORDONNÉES :**

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Adresse mail :

**DIPLÔMES DÉTENUS :**

Diplôme le plus élevé :

Détention de la formation reconnue comme qualifiante : oui  non

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU RECRUTEMENT :**

Profession postulée :

Organisme (établissement) recruteur :

Organisme organisateur du recrutement (*si différent lorsque les opérations de recrutement sont mutualisées*) :

Candidature au titre des emplois à pourvoir réservés aux candidats en dernière année de formation dans le cadre d’un contrat d’apprentissage conclu dans le secteur public ou privé :

oui  non

**PARTIE À REMPLIR PAR LES CANDIDAT(E)S HANDICAPÉS :**

Possédez-vous un document d’éligibilité vous permettant de bénéficier d’un aménagement d’épreuve ?

oui  non

Type d’aménagement :

Accessibilité des locaux

Epreuve sur poste informatique adapté (la réalisation d'une épreuve sur un poste informatique adapté ne peut pas être doublée de l'assistance d'une secrétaire)

Bloc-notes braille  Sujet en braille  Sujet agrandi  Assistance d'une secrétaire

Tiers temps  Interprète pour l'oral

|  |  |
| --- | --- |
| SERVICE NATIONAL | **- Pour les hommes nés avant le 1er janvier 1979 :**  non appelé  Sursitaire  Dispensé  Réformé  exempté  Libéré   Service national accompli du : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  **- Pour les hommes nés en 1979 :**  Avez-vous satisfait à l'obligation de recensement ?  OUI  NON   **- Pour les hommes nés après le 31/12/79 et les femmes nées à partir du 01/01/83 :**  Avez-vous satisfait à l'obligation de recensement ?  OUI  NON   Avez-vous satisfait à l'obligation de participation à la journée défense et citoyenneté (ex journée d'appel et de préparation à la défense) ?  OUI  NON  |

Je soussigné(e) (NOM, prénoms) :

certifie sur l'honneur :

- posséder la nationalité française ou être ressortissant de l’Union européenne ou d’un Etat partie à l’accord sur l’Espace économique européen et pouvoir en justifier au plus tard à la date de la première épreuve ;

**-** l'exactitude des renseignements figurant dans le formulaire d’inscription et avoir été averti(e) que toute déclaration reconnue inexacte au moment de la réception des pièces justificatives entraîne la perte du bénéfice du recrutement; qu'en outre, j'encours des sanctions pénales telles que prévues aux articles 441-1 et 441-6 du code pénal. A défaut de réponse au formulaire d’inscription, la prise en compte par l’organisme recruteur ne pourra être effectuée ;

***-*** *avoir été informé(e) que les données mentionnées sur le formulaire d’inscription peuvent faire l’objet d’une saisie informatique et d’un traitement automatisé d’informations nominatives. Ce traitement a été déclaré à la commission nationale de l’informatique et des libertés, conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l’informatique, aux fichiers et aux libertés. Le droit d’accès et de rectification prévu aux articles 34 et suivants de la loi précitée s’exerce auprès de la sous-direction de la gestion du personnel civil – 16 bis, avenue Prieur de la Côte d’Or – CS 40300 - 94114 Arcueil cedex.*

|  |  |
| --- | --- |
|  | A \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Date et signature obligatoires du candidat précédées de la mention manuscrite  « lu et approuvé » |

INDICATIONS POUR RENSEIGNER

le formulaire d’inscription au recrutement d’ouvriers de l’Etat du ministère de la défense

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom d’usage**  **Prénoms**  **Date de naissance**  **Nationalité française**  **Ressortissant européen**  **Situation professionnelle**  **Origine professionnelle**  **Entité de gestion RH**  **Adresse personnelle**  **Numéros de téléphone**  **Adresse e-mail**  **Diplôme**  **Détention de la formation reconnue comme qualifiante**  **Profession postulée**  **Organisme recruteur**  **Organisme organisateur**  **Candidature en dernière année de formation dans le cadre d’un contrat d’apprentissage conclu dans le secteur public ou privé**  **Vous êtes handicapé, bénéficiaire de l’obligation d’emploi et mentionné aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l’article L. 5212-13 du code du travail**  **Service national** | :  :  :  :  :  :  :  :  :  :  :  :  :  :  :  :  :  :  : | indiquez votre nom d’époux (se). Sont concernées également les personnes veuves ou divorcées ayant conservé à titre de nom d’usage le nom de leur conjoint.  indiquez vos prénoms dans l'ordre de l'état-civil.  indiquez votre date de naissance en chiffres (ex : 11.12.1960 pour 11 décembre 1960).  cochez la case correspondant à votre situation :  - vous êtes de nationalité française, cochez oui ;  - vous êtes en cours d'acquisition de la nationalité française, cochez la case "en cours".  Il vous est précisé que l'acquisition de la nationalité française doit se faire au plus tard à la date de l’épreuve théorique de l’essai professionnel d’embauche, toutefois vous devez fournir obligatoirement un certificat de dépôt d'une demande de naturalisation au moment de votre inscription au recrutement d’ouvriers de l’Etat.  Dans tous les cas de figure, vous devez justifier de votre nationalité française au plus tard à l'admission.  si vous êtes ressortissant d’un Etat membre de l'Union européenne ou d’un Etat partie à l’accord sur l’Espace économique européen autre que la France, vous devez justifier de votre nationalité au plus tard à l’admission.  Le recrutement d’ouvrier de l’Etat est ouvert aux ressortissants des Etats membres de l’Union européenne, aux ressortissants des trois Etats parties à l’accord sur l’Espace économique européen, ainsi qu’aux ressortissants de la Confédération Suisse, de la principauté de Monaco et de la Principauté d’Andorre.  - Précisez le pays.  indiquez votre situation : apprenti ; agent contractuel du ministère de la défense ; agent public non titulaire hors ministère de la défense ; congé parental ; disponibilité ; emploi dans le secteur privé ; en détachement ; étudiant ; fonctionnaire de l’Etat de catégorie A au ministère de la défense ; fonctionnaire de l’Etat de catégorie B au ministère de la défense ; fonctionnaire de l’Etat de catégorie C au ministère de la défense ; fonctionnaire de l’Etat hors ministère de la défense ; fonctionnaire hospitalier ; fonctionnaire territorial ; militaire armée de l’air ; militaire armée de la marine ; militaire armée de terre ; militaire autre ; sans emploi ; autres (préciser).  indiquez si vous êtes employé(e) au ministère de la défense ou dans une autre administration ou établissement public.  vous êtes employé(e) au ministère de la défense, indiquez votre gestionnaire ressources humaines.  la convocation est envoyée à cette adresse.  indiquez le numéro de téléphone où vous pouvez être joint dans la journée.  indiquez votre adresse e-mail professionnelle ou, le cas échéant, votre adresse e-mail personnelle.  indiquez le diplôme que vous détenez.  indiquez si vous détenez la formation reconnue comme qualifiante.  indiquez la profession pour laquelle vous postulez pour le recrutement d’ouvriers de l’Etat du ministère de la défense.  établissement auprès duquel vous vous inscrivez. Vous serez affecté dans cet établissement en cas de réussite au recrutement.  A ne compléter que si l’établissement qui organise les épreuves de l’essai professionnel d’embauche est différent de celui qui recrute.  vous êtes en dernière année de formation dans le cadre d’un contrat d’apprentissage conclu dans le secteur public ou privé et souhaitez candidater à ce titre : cochez oui.  vous n’êtes pas concerné ou vous ne souhaitez pas candidater à ce titre : cochez non.  la liste des bénéficiaires de l’obligation d’emploi mentionnés aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L. 5212-13 du code du travail est la suivante :   * les travailleurs reconnus handicapés par la commission des droits et de l’autonomie des personnes handicapées ; * les victimes d’accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 % et titulaires d’une rente ; * les titulaires d’une pension d’invalidité attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou autre régime de protection sociale obligatoire ou dispositions régissant les agents publics, à condition que l’invalidité des intéressés réduise au moins des 2/3 leur capacité de travail ou de gain ; * les bénéficiaires mentionnés à l’article L. 394 du code des pensions militaires d’invalidité et des victimes de la guerre ; * les titulaires d’une allocation ou d’une rente d’invalidité attribuée dans les conditions définies par la loi n° 91-1389 du 31 décembre 1991 relative à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d’accident survenu ou de maladie contractée en service ; * les titulaires d’une carte d’invalidité délivrée à toute personne dont le taux d’incapacité permanente est au moins de 80 % ; * les titulaires de l’allocation aux adultes handicapés.   Les bénéficiaires de l’obligation d’emploi peuvent bénéficier d'aménagements techniques, humains ou organisationnels (matériel adapté, tiers temps, auxiliaire de vie, secrétaire, interprète…).  Les besoins d'adaptation doivent être établis par un certificat médical délivré par un médecin agréé.  Ce certificat précisant la nature exacte de l'aménagement ainsi que votre document d'éligibilité (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, carte d'invalidité, justificatif de pension militaire d'invalidité…) doivent être transmis à la date de clôture des inscriptions, afin de permettre à l'administration de prendre contact avec vous pour mettre en œuvre les dispositions nécessaires au bon déroulement de l’entretien.  Pour obtenir la liste des médecins agréés de votre région, adressez-vous à la préfecture de votre département de résidence.  Pour les personnels du ministère de la défense, il convient de consulter le médecin de prévention.  cochez la ou les cases correspondant à votre situation.  En vertu des articles L.113-4 et L.114-6 du code du service national, tout candidat, avant l’âge de vingt-cinq ans, doit avoir satisfait à l’obligation de recensement et avoir participé à la journée défense et citoyenneté. Le candidat devra fournir le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté. |